

DISCOURS
DE
L'HON. S. N. PARENT
PREMIER MINISTRE.

SUR LA QUESTION DES
DROITS DE COUPE SUR LE BOIS A PULPE

Prononcé à l'Assemblée Législative de Québec, le 25 avril 1903

Monsieur l'Orateur,

La motion que l'honorable député de Staustead vous a mise entre les mains soulève une question d'administration sur laquelle je suis heureux de trouver l'occasion de m'exprimer. L'honorable député qui l'a proposée a des intérêts personnels en jeu dans cette question, étant l'un des directeurs de l'Association du Bois de Pulpe de Québec. En effet, je trouve dans un journal du 20 courant la liste du bureau de direction de cette Association, et j'y vois le nom de M. G. H. St-Pierre, de Coaticooke ; c'est bien de l'honorable député de Stanstead qu'il s'agit.

Je ne fais pas un crime à mon honorable ami de plaider sa propre cause ; seulement ce n'est pas au point de vue des intérêts individuels, mais de toute la Province, qu'il faut se placer pour traiter ces questions publiques ; et d'ailleurs, je n'aurai pas de peine à démontrer qu'il n'y a pas un mot de fêné dans les conclusions de la motion que nous avons à examiner.